



LES CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE de LES CONTAMINES –MONTJOIE

ARRETE du MAIRE

**OBJET : Arrêté de Voirie – toute l’agglomération -
Entreprise «SOGETREL » pour le compte de SYANE.
Déploiement de la fibre optique.
Réception de travaux déjà réalisés : visite pour mise en conformité. ARD2023-149**

Le Maire de la Commune des CONTAMINES-MONTJOIE,

VU le Code de la Route,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1 et les suivants,

VU la demande présentée par la société Sogétel en date du 08 décembre 2023 qui souhaite en présence d’un client attester de la conformité des travaux, pour le « déploiement de la fibre optique », sur la commune.

Considérant que pour permettre l’exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des usagers,

ARRETE

Article 1er : La société Sogétel, ayant son siège , 523 cour du 3^{em} millénaire, 69800 Saint Priest est autorisée à occuper le domaine public «**sur l’ensemble de la commune** ». Visite et inspection des travaux finis avec un client , **le lundi 11 décembre 2023 et le mercredi 20 décembre 2023.**

Ces visites sont de courtes durées, en différents secteur sur la commune et n’engendrent aucun travaux de génie civil.

Article 2 : La vitesse sera réduite à 30km/h pendant la durée des inspections. Peu de gêne pour la circulation des piétons et des automobilistes.

Article 3 : L’entreprise susnommée prendra toutes dispositions pour assurer la signalisation permanente de l’occupation du domaine public.

Article 4 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dégagée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 5 : Dès la fin des travaux, l’entreprise devra réparer à leurs frais, tous dommages éventuels causés au domaine public.

Article 6 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Responsable de l’Entreprise Sogétel,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- Monsieur le Chef du CPI des Contamines,
- Monsieur le Brigadier-chef principal de la Police municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques.
- Transports de la CCPMB

**Fait aux CONTAMINES-MONTJOIE,
Le 08 décembre 2023**

**Le Maire,
François Barbier.**

